

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAUL-DE-MONTMINY

AVIS PUBLIC
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est par la présente donné, par la soussignée, que lors de la **séance ordinaire** devant se tenir le **lundi, 1^{er} juin à 19h30**, le conseil municipal devra statuer sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

ADRESSE : 400, 12^e Rue

LOT : 5 762 142 du cadastre du Québec

DEMANDE : La demande de dérogation mineure vise à permettre la construction d'un bâtiment accessoire de type garage privé dans la cour arrière d'une superficie au sol de 83,24 mètres carrés (896 pi²) lorsque le règlement de zonage n° 02-90 au tableau 3 de l'article 5.32.1.1 autorise à l'intérieur du périmètre d'urbanisation une superficie maximale de 55 mètres carrés (592 pi²).

ADRESSE : 245, 4^e Avenue

LOT : 5 762 089 du cadastre du Québec

DEMANDE : La demande de dérogation mineure vise à permettre la construction d'un bâtiment accessoire de type garage privé dans la cour arrière d'une superficie au sol de 62,35 mètres carrés (672 pi²) lorsque le règlement de zonage n° 02-90 au tableau 3 de l'article 5.32.1.1 autorise à l'intérieur du périmètre d'urbanisation une superficie maximale de 55 mètres carrés (592 pi²).

Tout intéressé pourra alors se faire entendre par le conseil municipal relativement aux demandes en transmettant ses observations par écrit, **avant 15h00, le 1^{er} juin 2020** à l'adresse suivante :

Adresse postale : Municipalité de Saint-Paul-de-Montminy
309, 4^e Avenue
ou Saint-Paul-de-Montminy (Québec)
G0R 3Y0

Par courriel à : municipalitest-paul@globetrotter.net

DONNÉ à Saint-Paul-de-Montminy, ce quinzième jour du mois de mai deux mille vingt.



Claudette Aubé, directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

(Articles 335 et 346 du Code municipal)

Je, soussignée, Claudette Aubé, directrice générale de la Municipalité de Saint-Paul-de-Montminy, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil ce quinzième jour de mai 2020.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce quinzième jour de mai deux mille vingt.

Signé : 
Claudette Aubé, Directrice générale/secrétaire-trésorière